

$$\frac{I}{n} = \frac{I}{h} = \frac{0,002125}{0,835} = 0,005081$$

Le travail maximum de l'acier serait alors par millimètre carré :

$$R = \frac{\mu_t}{\frac{1}{n} \times 10^6} = \frac{50,571}{0,005081 \times 10^6} = 9 \text{ kg. } 95$$

Ce chiffre est trop élevé, car il convient de ne pas dépasser 7 à 8 kilogrammes par millimètre carré :

Si, par exemple, on veut que la poutre ne travaille qu'à 7 kg. 5 par millimètre carré, on devra choisir un profil dont le module $\frac{I}{n} = M$ sera donné par la relation :

$$R = 7 \text{ kg. } 5 = \frac{50,571}{M \times 10^6}$$

d'où :

$$M = \frac{50,501}{7,5 \times 10^6} = 0,006743$$

Pour le calcul de la poutre intermédiaire, il n'y a à considérer que la charge permanente et la surcharge roulante.

La charge permanente, d'après l'avant-métré, peut être évaluée à 2.820 kilogrammes par mètre courant.

En ce qui concerne la surcharge roulante, le cas le plus défavorable se produit lorsque deux voitures de 8000 kilogrammes se croisent au milieu du pont. En supposant que les bouts des essieux des deux chariots soient symétriquement placés par rapport à l'axe intermédiaire et à 0^m60 de distance l'un de l'autre, les deux roues d'un chariot seront respectivement à 2^m40 et à 0^m80 de la poutre de rive, et comme cette poutre et la poutre intermédiaire se répartissent les charges en raison inverse des distances des points d'application de ces charges, on aura, en ce qui concerne la poutre intermédiaire :

$$P = \frac{2 \times 4000 \times (2,40 + 0,80)}{2,70} = 9481 \text{ kg.}$$

Le moment de la charge permanente au milieu de la poutre sera :

$$\frac{2820 \times 12^2}{8} = 50.760$$

Pour la surcharge roulante on aura :

$$\frac{9.481 \times 12}{4} = 28.443$$

Le moment fléchissant total sera :

$$\mu_t = 50.760 + 28.443 = 79.203$$

Pour n'avoir pas une poutre trop haute, il faudra choisir une poutre renforcée à deux semelles superposées. Si nous admettons pour le travail de l'acier, $R = 8$ kilogrammes, le module du profil sera donné par la relation :

$$R = \frac{\mu_t}{\frac{1}{n} \times 10^6} = \frac{79.203}{M \times 10^6} = 8 \text{ kg.}$$

d'où :

$$M = \frac{79.203}{8 \text{ kg.} \times 10^6} = 0,009900$$

Comme l'effort maximum ne se produit que sur le milieu de la poutre, il n'est pas nécessaire de conserver les semelles de renforcement sur toute la longueur de la portée. On peut calculer la longueur de la partie médiane qui doit être renforcée et déterminer les points à partir desquels il suffira d'une simple semelle pour résister à l'effort du moment fléchissant.

A cet effet, considérons l'expression générale du moment fléchissant dû à la charge uniformément répartie en un point quelconque x de la portée ; on a, d'après ce que nous avons vu précédemment :

$$\mu_x = -\frac{p}{2} x (a - x)$$

et pour le moment fléchissant maximum, en chaque point, produit par la charge mobile P :

$$\mu_x = -\frac{P}{a} x (a - x)$$

D'où le moment fléchissant total maximum en un point x déterminé :

$$\mu_x = -x (a - x) \times \left(\frac{p}{2} + \frac{P}{a} \right)$$

La poutre à deux semelles avait un moment de résistance égal à 79.203, d'après l'expression :

$$R = 8 \text{ kg.} \frac{\mu_t}{\frac{1}{n} \times 10^6}$$

d'où :

$$\mu_t = 8 \times 0,009900 \times 10^6 = 79.203$$

Si l'on supprime les renforcements, le moment d'inertie de la section et le module devront être calculés de nouveau. Supposons que le nouveau profil ait un module :

$$M = 0,007258$$

Son moment de résistance sera alors réduit à :

$$\mu_x = 8 \times 0,007258 \times 10^6 = 58.064$$

Nous chercherons donc, à l'aide de la formule générale ci-dessus, la position du point pour lequel le moment fléchissant a la valeur μ_x et nous poserons :

$$\mu_x = -x (a - x) \times \left(\frac{p}{2} + \frac{P}{a} \right) = -58.064 = -K$$

On a d'autre part :

$$\left(\frac{p}{2} + \frac{P}{a} \right) = \frac{2820}{2} + \frac{9481}{12} = 2.200 = B$$

En remplaçant dans la relation précédente on aura :

$$\mu_x = -x (a - x) \times B = -K$$

Et en effectuant les multiplications :

$$\mu_x = -a.B.x + B.x^2 = -K$$

Que l'on peut encore écrire :

$$Bx^2 - a.Bx + K = 0$$

On arrive ainsi à une équation du deuxième degré qu'il est facile de résoudre en appliquant les formules que l'on trouve dans tous les aide-mémoire. Mais, l'on peut encore, sans avoir recours à ces formules, calculer par la méthode des approximations successives en donnant d'abord à x , dans le second terme, une valeur arbitraire, soit $x = 1$ par exemple. On aura alors :

$$Bx^2 - a.Bx + K = 0$$

Et en remplaçant les lettres par les chiffres :

$$2.200x^2 = 12 \times 2.200 - 58064$$

On voit tout de suite que $x = 1$ est trop faible, car le second nombre négatif ne pourrait être égal au premier nombre qui est un carré positif. Il en serait de même pour $x = 2$; nous ferons donc immédiatement $x = 3$ et nous aurons :

$$2.200x^2 = 12 \times 2.200 \times 3 - 58.063 = 21.136$$

d'où :

$$x = \sqrt{\frac{21.136}{2.200}} = 3,09$$

Le chiffre exact est 2^m90, on y serait arrivé en augmentant progressivement la valeur de x par dixièmes, de 2 mètres à 2^m90.

Les semelles de renforcement pourront donc s'arrêter à 2^m90 des extrémités de la poutre et leur longueur sera par suite égale à :

$$12 - 2,90 \times 2 = 6^m20$$

La section de l'âme des poutres doit être suffisante pour résister à l'effort tranchant maximum. Celui-ci se développe dans la section correspondant à un des appuis, lorsque la charge roulante se trouve au droit dudit appui.

Pour la poutre de rive, l'effort tranchant maximum total sera :

$$T_m = \frac{1700 \times 12}{2} + 5037 + \frac{270 \times 12}{2} = 16.857$$

La poutre utilisée ayant une section d'âme de 850 millimètres de hauteur sur 9 millimètres d'épaisseur, cette section aura pour valeur :

$$S = 850 \times 9 = 7.650$$

Le travail de l'âme au cisaillement sera donc :

$$\frac{T_m}{S} = \frac{16.857}{7.650} = 2 \text{ kg. } 20$$

par millimètre carré.

Pour la poutre intermédiaire, l'effort tranchant maximum sera :

$$T_m = \frac{2.820 \times 12}{2} + 9.481 = 26.401$$

Soit une section égale à :

$$S = 750 \times 12,5 = 9.375$$

On aura pour le travail à l'effort tranchant :

$$\frac{T_m}{S} = \frac{26.401}{9.375} = 2 \text{ kg. } 80$$

Or la résistance pratique au cisaillement doit être maintenue dans des limites inférieures à la résistance à la traction pour laquelle nous avons admis 8 kilogrammes par millimètre carré ; on doit avoir au plus :

$$R_c = \frac{4}{5} \times 8 = 6 \text{ kg. } 4$$

On voit donc que nos poutres sont dans d'excellentes conditions puisqu'elles travaillent à moins de la moitié de l'effort qu'elles pourraient supporter normalement au point de vue du cisaillement.

DYNAMIS.

L'Art et l'Enseigne

— suite —

Si l'on ne peut fixer d'une façon certaine le pays d'origine et la date de la première enseigne, il est un fait qu'on peut en tout cas certifier : c'est que, au début du XIII^e siècle, elle devient très commune, en France principalement, où les sculptures de ce genre datées font foi. La raison en est qu'à cette époque, les agglomérations urbaines se constituent sous leur forme typique et que la nécessité se fait sentir, — alors surtout que le peuple est illettré, que l'on n'a pas encore songé au numérotage des maisons ou à des dénominations distinctes pour les diverses rues — de signaler au public les échoppes et les lieux de vente des bons produits. De même que le besoin, selon une expression scientifique consacrée, crée l'organe, de même l'ingéniosité des négociants imagine ou rénove ce procédé pour suppléer à l'insuffisance des moyens de publicité.

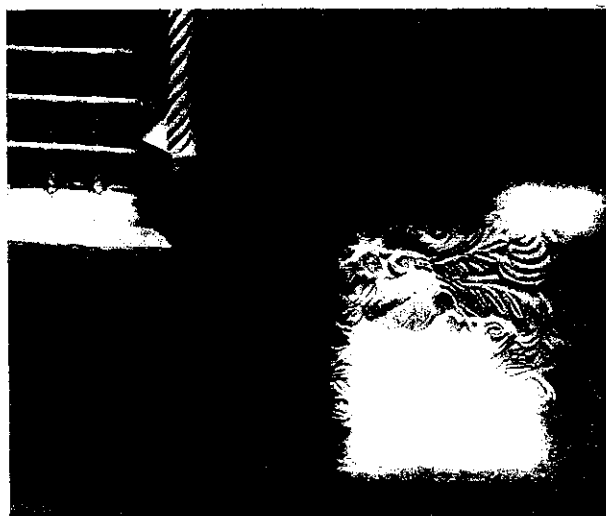
Et, chose curieuse, si, par la suite, les rues ou carrefours prennent le nom de l'enseigne d'une des boutiques qui s'y trouvent, on voit également, dans les familles, se perpétuer comme déterminatif l'enseigne de l'ancêtre, et celle-ci s'ajouter au nom patronymique. C'est ainsi que, pour ne pas sortir des professions auxquelles nous nous adressons, le célèbre architecte Jacques Androuet, auteur de trois *Livres d'Architecture* (1559, 1561, 1582), des *Leçons de perspective* (1576) et des *Plus excellents Bâtimens de France* (1576 et années suivantes), accompagnés de planches gravées à l'eau-forte, est plus connu sous le nom de DU CERCEAU, qui lui est resté, à cause de l'enseigne de sa maison.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler, comme le fait M. Henry Baudin, que c'est en 1512 qu'à Paris eut lieu le premier essai de numérotation des maisons, dans le quartier du pont Notre-Dame ; mais le public n'apprécia pas cette tentative, dont il ne comprit pas l'utilité, et l'usage des ensei-

gnes n'en fut pas diminué. Plus tard, un édit fut publié, en 1768, relativement au même objet, mais les propriétaires ne se décidèrent pas davantage à s'y soumettre, et ce n'est, en réalité, qu'au commencement du XIX^e siècle, que se généralisa à Paris la numérotation des maisons. A partir de ce moment, les enseignes y sont, par voie de conséquence, en décroissance.

Quant au nom des rues, il était, dès le XVI^e siècle, mentionné de diverses façons dans les villes de France, et l'Italie nous avait même précédés d'un siècle dans cet ordre d'idées. Nous en avons conservé trace à Lyon, rue Désirée, 10, à l'angle de la rue du Griffon, où, sur le soubassement de la maison, une plaque porte gravée en caractères gothiques l'inscription : « LA RUE DÉSIRÉE, 1554 ».

Au point de vue archéologique, on pourrait citer, à l'occasion d'une étude sur les enseignes, les sculptures d'emblèmes ou d'écussons, ou encore les impostes attestant la qualité du propriétaire : tels, par exemple, le cartouché coupant



Armes de la famille de Pesmes, à Genève.

le fronton de la porte, rue de la Platière, 12 ; l'écusson au-dessus du portail de la rue Vaubecour, 15, ou encore l'imposte en fer forgé, aux armes de Saint-Nizier, rue de l'Hôtel-de-Ville, 31, et rue Gentil, 4, que la *Construction Lyonnaise* du 1^{er} août 1901 a reproduite, aux deux portes de la maison du chapitre de cette paroisse, et quelques autres encore, relevés par la Commission archéologique du Vieux-Lyon. Mais nous nous trouvons là en présence de manifestations de vanité, moins compréhensibles de nos jours, d'un caractère, il est vrai, généralement artistique, mais, en tout cas, moins utilitaire que les enseignes corporatives ou professionnelles, auxquelles nous revenons avec le savant auteur, M. Henry Baudin, dont l'ouvrage, plus spécialement consacré à Genève, n'en est pas moins d'un grand intérêt pour tous les archéologues. Et, ici, nous ne pouvons moins faire que citer les aperçus qu'il nous donne des « particularités de l'enseigne » :

« Par enseigne corporative, nous entendons celle qui représentait les attributs, les outils des anciennes corporations, des anciens groupements de métiers.

« On sait le rôle joué par la noblesse à certaines époques ; son influence agit sur le peuple entier ; le bourgeois, le négociant, l'ouvrier voulurent avoir à leur tour la marque distinctive et personnelle de leur qualité, de leur commerce et de leur métier. L'enseigne a donc eu plusieurs formes caractéristiques.

« Par ses lettres patentes de 1629, Louis XIII avait accordé aux marchands des armoiries, « pour s'en servir toujours et à perpétuité, tant aux ornements de leur chapelle qu'en toutes les autres occasions qu'ils en auront besoin ». Les merciers, les joailliers, les drapiers, les épiciers et apothicai-

res, les bonnetiers, les orfèvres, les marchands de vin même avaient donc leurs armes.

« Telle est l'enseigne sculptée sur les Halles de Neuchâtel,



Porte des Halles à Neuchâtel.

bâtiment reconstruit en 1570 ; telles sont les armes des six corps des marchands de Paris. »

Mais le nombre des enseignes aurait été fort restreint s'il était resté limité aux corporations ; ce qu'il fallait, c'est que chacun pût se différencier de son concurrent ou des négociants ses voisins. On eut alors recours à des signes extérieurs variés, et « ce fut d'abord la religion qui inspira les noms d'enseignes, à l'époque où les hôtelleries hébergeaient les voyageurs se rendant à quelque pèlerinage. Puis, peu à peu, les grands hommes, les faits militaires, les végétaux, les animaux, les astres, les métiers, inspirèrent les enseignes comme celles qui suivent : *A l'Image de Charlemagne*, les *Quatre Fils Aymon*, la *Rose d'Or*, le *Lion*, le *Soleil*, le *Chasseur*.

« Parmi certaines particularités, nous remarquerons en passant que le nombre trois était fort employé pour les enseignes : *Trois Perdrix*, *Trois Ecus*, *Trois Colonnes*, etc. Blavignac explique l'emploi de ce nombre « par raison d'esthétique » ; d'autre part, J. Grand-Carteret estime « que les idées religieuses de l'époque ne furent pas étrangères à cette préférence trinitaire ».

Nous avons, entre autres, à Lyon, les *Trois Paniers*, auberge renommée pour la bonne chère et le bon vin, les *Trois Carreaux*, rue Centrale. Il existe encore, au numéro 7 de la rue qui en a conservé le nom, une « riche façade avec porte cintrée et archivoltes à consoles, surmontées de la niche des *Trois Maries* ; les fenêtres sont séparées par des pilastres superposés, à bases compliquées, du xv^e siècle, et mascarons représentant des anges tenant des écussons où sont écrits les mots AV TROIS MARIE (1) ».

Les particularités curieuses sont nombreuses dont l'explication ne va pas sans embarrasser les archéologues : on en peut citer plusieurs qui se retrouvent en des points éloignés du territoire : la *Chèvre qui harpe*, l'*Anc qui vieille*, la *Truie qui file*. Cette dernière, entre autres, traduite au naturel et mise en scène par Victor Hugo dans *Notre-Dame de Paris*, servait d'enseigne à des boutiques en différentes villes ; elle tire son origine des conceptions allégoriques en usage chez les sculpteurs si originaux des cathédrales du moyen âge ; elle figure, à l'extérieur des cathédrales de Saint-Pol de Léon et de Chartres ; des érudits y voient le symbole de la Terre, « cette grasse et féconde mère commune, sans cesse en activité et en travail pour amener à bonne fin toutes ses productions » ; d'autres, s'appuyant sur ce fait que « le porc ou la truie ayant été pour ainsi dire les armes parlantes des druides et cet animal symbolisant la terre », les artistes ap-

pelés à orner les cathédrales, comme celle de Chartres, notamment, qui était jadis la capitale du druidisme dans les Gaules, ont voulu, à l'époque chrétienne, ridiculiser par la truie qui file un culte matériel.

Mais les marchands n'allaient pas toujours chercher des enseignes d'un sens aussi profond. Il est de toute probabilité qu'ils employaient parfois des animaux vivants : les singes, les perroquets, les pies, les chèvres, les ânes, etc., une fois travestis et dressés à quelque exercice, devaient être d'un puissant attrait pour arrêter les badauds, et, ensuite, attirer les clients.

L'enseigne du *Perroquet Vert*, à Lyon, qui consiste en un oiseau de bois peint, était une enseigne de droguiste ; « il avait à sa porte, vers le commencement du xix^e siècle, un perroquet bavard qui devint bientôt célèbre par toute la ville et rassemblait une foule autour de la boutique. Le perroquet mort, son maître, pour conserver sa renommée, perpétua le souvenir de son perroquet sous la forme d'une image de bois. » Il est à remarquer, d'ailleurs, qu'actuellement encore, les principales maisons de droguerie sont placées sous le titre d'un animal : la *Licorne*, le *Serpent*, l'*Eléphant*, magistralement exécutés.

M. Henry Baudin nous apprend qu'à Genève, à la taverne du *Crocodile*, le propriétaire entretient dans un bassin spécial, sous une cheminée décorative, un petit crocodile, et qu'à Boston, un restaurateur a pour enseigne une tortue vivante, avec ces mots gravés sur sa carapace : « Tortue à manger en soupe, demain, à table d'hôte. » Peut-être y a-t-il là quelque plaisanterie du genre de celle du barbier qui avait mis cette inscription sur sa porte : « Demain, on rase gratis. »

Puisque nous venons de parler d'animaux, rappelons que quelques-uns subsistent encore à Lyon, soigneusement relevés par la Commission du Vieux-Lyon :

Au quartier Saint-Paul, l'*Ours*, dans la rue de ce nom ; le superbe *Bœuf*, en ronde bosse, attribué à Jean de Bologne, à l'angle de la place Neuve et de la rue du Bœuf, et, au numéro 19 de la même rue, sur la façade d'une maison à l'architecture typique du xvi^e siècle et riche en restes remarquables, l'*Outarde d'Or*, qui surmonte la devise IE VAVX MIEVX QUE LES AVTRES GHIERS, 1708 ; elle révèle une certaine naïveté de conception, mais est d'une exécution et d'un agencement curieux. De même l'enseigne du *Phénix*, sur un bûcher, renaissant de ses cendres, malheureusement mutilé, sculpté en relief, dans l'impasse du numéro 3 de la rue Saint-Georges.

(A suivre.)

HENRI SOILU.

A propos de la nouvelle Manufacture de Tabacs LES TRACÉS SUR LES TERRAINS MILITAIRES

On semble admettre, dans notre bonne ville de Lyon, qu'il n'y a jamais lieu de se préoccuper de l'avenir quand il s'agit de transformations et créations de quartiers.

Notre Municipalité se borne généralement à faire établir, par le service de la Voirie, en quelque sorte au jour le jour, et quand la question devient extrêmement urgente, les projets d'alignement des nouvelles voies publiques, sans s'inquiéter d'aucun plan d'ensemble ou, plus exactement, sans suivre un programme judicieux d'améliorations bien définies.

C'est ainsi que l'on a procédé chaque fois qu'il a fallu créer de nouvelles artères, et, en particulier, pour les terrains militaires, l'Administration municipale s'est limitée à faire tracer des rues plus ou moins étroites en prolongement des voies existantes.

Il eût été préférable, cependant, de saisir cette occasion pour étudier d'une façon très complète les modifications à prévoir, afin que notre réseau de voies de communication

¹ C. Jamot, *Inventaire général du Vieux Lyon*, nouvelle édition avec 80 photogravures, plusieurs dessins et 2 planches hors texte, A. Rey et C^e, éditeurs, Lyon, 1906.

soit à la hauteur des besoins croissants de la circulation et des exigences propres à améliorer l'hygiène publique.

Or, ce n'est pas en créant des rues de 10 mètres de largeur, ni même de 12 ou de 15 mètres, que l'on peut suffisamment assainir un quartier et permettre la circulation des tramways et automobiles, dont le nombre va sans cesse en augmentant.

Ainsi que nous l'avons dit maintes fois, les artères principales ne devraient pas avoir moins de 25 à 30 mètres, les voies secondaires moins de 18 mètres, étant donné surtout que nos maisons sont très élevées. D'autre part, il faudrait établir de nombreuses places et squares pour compléter l'œuvre d'assainissement.

C'est un bien mauvais calcul que font nos financiers municipaux lorsqu'ils s'imaginent avoir sauvegardé les ressources de la Ville en marchandant aux populations l'air et la lumière, en gênant l'essor des entreprises de transports, que ces dernières soient publiques ou privées, et en refusant aux populations ouvrières, qui ne peuvent pas se déplacer, les agréments de jardins publics.

Notre remarque s'applique tout particulièrement aux terrains militaires de l'ancien fort de Villeurbanne, où l'espace permet de tailler en plein drap, dans les meilleures conditions possibles, pour tracer un nouveau quartier sain et aéré, tandis que notre Municipalité paraît vouloir exploiter les emplacements, en revendant pour bâtir la moindre parcelle.

Cette manière de voir est fâcheuse, et nous espérons qu'il sera possible de réagir énergiquement contre les tendances actuelles, afin de profiter de l'établissement prochain, dans ce quartier, de la Manufacture des tabacs, pour créer une agglomération répondant à tous les desiderata exprimés.

Ainsi, par exemple, il faudrait établir un jardin descendant en pente vers les établissements militaires et créer une large avenue, de 25 mètres au moins de largeur, entre le débouchée du cours Gambetta prolongé et l'intersection du chemin des Pins et de l'avenue Félix-Faure; le square serait en bordure de cette nouvelle avenue, et un nouveau raccordement ferré, entre ce jardin et les bâtiments en question, pourrait relier la ligne de l'Est à la gare de Perrache.

En tout cas, si notre proposition ne pouvait être admise, beaucoup d'autres combinaisons, étudiées dans le sens que nous venons d'indiquer, pourraient donner satisfaction à la population lyonnaise et aux nécessités de l'avenir.

VALROSE.

LYON EN 1906

A l'occasion du Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences, qui s'est tenu à Lyon du 3 au 7 août, le Comité local d'organisation a eu l'excellente pensée de publier en deux superbes volumes luxueusement édités par l'Imprimerie A. Rey, un état de *Lyon en 1906* : le premier de ces volumes comprend, comme grandes divisions : Aperçus géographiques et historiques, Instruction publique, Beaux-Arts, Sciences et Lettres, Travaux publics, Architecture, Hygiène, Assistance publique et privée; dans le second sont étudiés : l'Economie sociale, l'Agriculture, le Commerce, l'Industrie, les Transports, la Navigation et l'Aérostation. Chacune de ces parties groupe une série de monographies sur les différentes branches qui s'y rattachent, dues aux personnalités les plus compétentes sur la question qu'elles traitent, de telle sorte que sont passées en revue « toutes les forces essentielles de notre région : forces intellectuelles, forces sociales, forces matérielles ».

Cet ouvrage, qui fera autorité et qui sera des plus utiles dans l'avenir à ceux qui voudront être documentés sur notre ville au commencement du *xx^e* siècle, restera malheureusement aux mains d'un trop petit nombre de Lyonnais — qui sont censés connaître leur ville; il y a pourtant beaucoup à y apprendre, et certes les nombreux congressistes pour lesquels ces volumes ont été publiés et qui, tous, les ont reçus feront sûrement leur profit d'une foule de renseignements qui y sont contenus.

Certains chapitres sont consacrés aux industries auxquelles nous nous adressons; aussi sommes-nous convaincus que nos

lecteurs, qui ne pourront trouver cet ouvrage en librairie, nous sauront gré de reproduire successivement ceux qui les intéressent.

L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION DU BATIMENT A LYON

Avant d'exposer les conditions de l'industrie de la construction du bâtiment à Lyon, il nous a paru qu'il serait intéressant de dire quelques mots de son histoire.

L'histoire de l'industrie du bâtiment dans une ville remonte fatalement à l'origine même de cette ville.

Nous n'avons pas la prétention de raconter, dans une étude aussi restreinte que celle-ci, l'histoire de cette industrie durant vingt siècles, ce qui serait bien prétentieux et bien téméraire de notre part; mais il nous semble qu'il est bon de retracer à grands traits les phases principales par lesquelles elle a passé; le lecteur nous excusera de l'avoir fait d'une façon peut-être trop sommaire et certainement bien insuffisante.

Après la défaite d'Arioviste, Marc-Antoine, qui était à la fois l'ami de Jules César et celui de ses lieutenants qui l'avaient le mieux servi, vint établir son camp près des collines sur lesquelles devait bientôt s'élever une ville nouvelle.

Ce camp, suivant les probabilités les plus vraisemblables, était situé sur le plateau où se trouvent actuellement : Tassin, Craponne, Grézieu et Saint-Genis-les-Ollières; il n'était en rien semblable à nos camps modernes, il ressemblait plutôt à une ville improvisée.

Le climat et la richesse du sol plaisaient beaucoup aux Romains; d'autre part, le site des collines avoisinant le confluent du Rhône et de la Saône était trop bien partagé par la nature pour ne pas attirer leur attention. Aussi Lucius Munatius Plancus, qui commandait en Gaule lorsque César mourut assassiné, fut-il chargé d'établir sur ce point une colonie romaine pour les Viennois exilés. Lugdunum allait être fondée.

La ville fut construite sur les hauteurs de Fourvière et de Saint-Just, mais ce n'était au commencement qu'un groupement de constructions de colons militaires, de navigateurs et de soldats romains; les miliciens gaulois, qui inspiraient des craintes, avaient été relégués à l'Île-Barbe (*Insula Barbaria*). Il n'y avait ni monuments, ni édifices de quelque importance.

Le véritable fondateur de Lugdunum fut Auguste, qui la couvrit de monuments somptueux; cet empereur aimait notre ville, où il vint faire successivement deux séjours : le premier en l'an 738 de Rome, l'autre en 741; c'est au cours du second, qui dura trois ans, qu'il l'embellit et qu'il en fit la Métropole des Gaules.

C'était alors une cité superbe, possédant des temples, des palais, des théâtres, des bains publics, une naumachie, d'immenses citernes, constructions dont il reste aujourd'hui à peine quelques traces. Elle était abondamment approvisionnée d'eau, au moyen de nombreux aqueducs, qui allaient la chercher au Mont-d'Or, dans le bassin de la Brévenne, et même jusqu'au mont Pilat.

La conception et ce qui reste de la construction de ces aqueducs font l'admiration des gens du métier.

Après le départ d'Auguste, fut élevé, en l'an 744, le temple dédié à cet empereur, et qui se trouvait dans le voisinage de l'église d'Ainay.

Sous Neron, en l'an 59 de notre ère, un immense incendie détruisit complètement la ville, qui se releva de ses cendres pour traverser les péripéties les plus variées.

Avec Constantin, les persécutions contre les chrétiens prirent fin, et le *iv^e* siècle vit construire d'assez nombreuses basiliques, saccagées plus tard par les Barbares.

Du *v^e* au *xii^e* siècle, si Lyon occupe peu l'histoire, l'industrie du bâtiment y joue cependant un rôle assez important.

Au *v^e* siècle, la ville changea de position et quitta la colline pour venir s'établir dans la plaine. Elle avait été complètement dévastée par des désastres successifs; il ne lui

restait rien de ses édifices somptueux ni de sa splendeur monumentale ; ses palais et ses temples avaient été abattus par la vengeance de Sévère et n'avaient pas été relevés ; les églises avaient été fortement endommagées à la suite de l'invasion des Barbares, et les chrétiens eux-mêmes, poussés par un zèle des moins éclairés, s'étaient efforcés de faire disparaître les édifices païens ; le forum de Trajan restait seul debout. Tout avait contribué à couvrir Lyon de ruines, il ne restait que des constructions privées, bâties en dehors de toute règle architecturale, ou des églises ne présentant aucun intérêt.

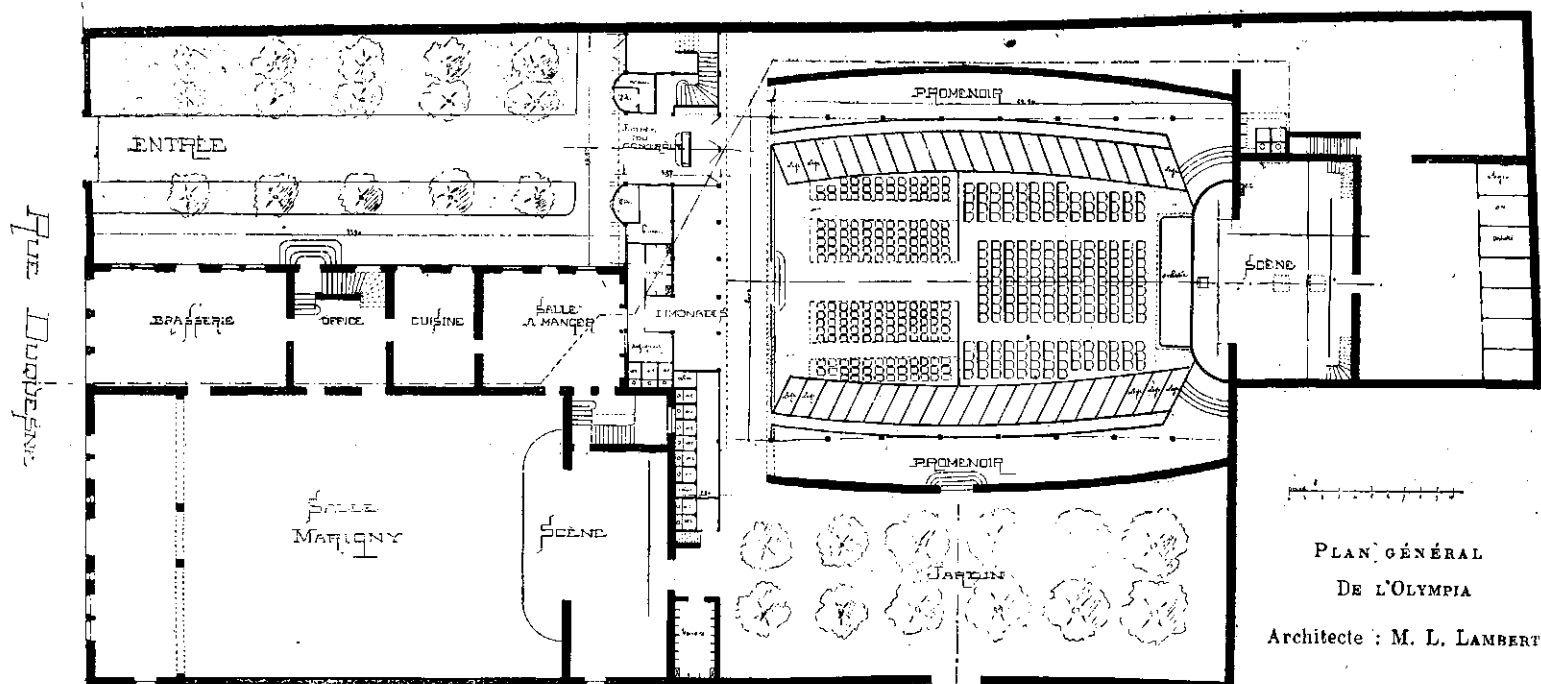
Le ^v^e siècle vit s'élever Saint-Irénée, Saint-Pierre-le-Vieux, Saint-Pierre-les-Dames ou Saint-Pierre-les-Nonnains ; le ^{vi}^e, Saint-Paul, Sainte-Eulalie ou Saint-Georges ; au ^{vii}^e, furent bâties les églises de Sainte-Croix, Saint-Michel-d'Ainay et Saint-Martin-d'Ainay.

La plupart de ces édifices ont aujourd'hui complètement disparu.

La construction de la basilique de Saint-Jean fut commen-

L'OLYMPIA

Une tentative heureuse a réalisé, cette année, à Lyon, les séductions des concerts somptueux des Champs-Élysées et de la sortie du Bois. C'en est fait, dès lors, de la réputation de ville morose. Le caractère lyonnais se modernise, en même temps que Lyon, par un transformisme méthodique, prend des allures de capitale. Dans un quartier d'hôtels aristocratiques, face au Parc de la Tête-d'Or admirable et admiré, sur une large avenue aux perspectives splendides sur la nouvelle gare des Brotteaux, l'entrée modern-style aux courbes élégantes, au-dessus de laquelle les lettres du mot magique « Olympia » sont fixées sur le frontispice aux gracieusetés d'éventail, invite l'étranger, le visiteur, l'habitant retenu par ses occupations, à assister à une représentation en plein air. Par indiscretion, on sait le spectacle de la scène exquis, l'aménagement de la salle parfait, et on a appris — ce qui n'est ni à dédaigner ni à négliger — que, dans la fraîcheur



cée vers cette époque ; tout d'abord, ce ne fut qu'une annexe du baptistère, mais ses dimensions prirent ensuite de grandes proportions, elle absorba les églises de Saint-Etienne et de Sainte-Croix, auxquelles elle se trouvait accolée.

Il fallut six siècles pour l'achever, car elle ne fut terminée qu'au ^{xiii}^e siècle.

Il est fort probable, sinon certain, qu'une partie des travaux ont été exécutés, vers les derniers temps, par les corporations qui montrèrent à cette époque tout ce que peut l'association. Ces compagnies avaient une organisation des plus fortes. Les ouvriers, qui étaient d'abord employés comme manœuvres, puis comme apprentis, étaient obligés de passer par tous les grades avant d'arriver à la maîtrise, à laquelle ils ne pouvaient être admis que s'ils possédaient toutes les qualités morales et professionnelles requises.

Ces ouvriers travaillaient par équipes de dix hommes et campaient autour de l'édifice qu'ils devaient construire.

Les corporations jouissaient de franchises et de privilèges ; fort bien vues par les populations, elles recevaient de précieux encouragements des seigneurs, des évêques et des papes. Constituées en loges maçonniques, elles entreprenaient toutes les grandes basiliques, non seulement en France, mais encore en Italie, en Angleterre et en Allemagne.

On vit des abbés et des prélats entrer dans cet ordre maçonnique qui accomplissait de si beaux ouvrages.

(A suivre.)

MARTIAL PAUQUE.

des soirs, les parures de jolies mondaines scintillent à la lumière des globes électriques, que leurs sourires charment la vue... Luxe des toilettes ; voisinage troublant des élégantes ; apparition des Thérèses du Lyon-Concert, du Lyon-Boudoir, du Lyon-Cigares ; compte rendu des prouesses des étoiles de première grandeur de l'affiche ; tout cela est l'affaire des chroniqueurs de la presse quotidienne — ils s'en acquittent comme vous le savez — ; quant à moi, je considérerai l'Olympia sous un angle tout différent, je m'attacherai à faire ressortir l'originalité de cette innovation lyonnaise, très heureux que l'inauguration — combien de fois officielle — de la maison des Comédiens à Pont-aux-Dames me permette d'espérer l'attention du lecteur.

Récemment, un article du *Lyon Républicain*, intitulé « Théâtres d'été » — rapide aperçu historique des spectacles en plein air — se terminait ainsi : « Seules, les grandes villes restent en dehors du mouvement. Leurs habitants, faute de mieux, en sont réduits à se contenter de la musique des cafés, en absorbant des boissons rafraîchissantes... » Comment ! Dans un amas de notes sur les divertissements anciens et présents, pas un mot de l'Olympia, qui, pour ne rien demander à la Municipalité, n'existe pas moins et présente même une vitalité robuste ! Mais ce qui se fait actuellement à Lyon, bien ou mal, mieux ou pire, mérite d'être signalé, je pense !

Il y a quelque vingt ans, la jeunesse des écoles, les famil-



SALLE DE CONCERT DE L'OLYMPIA, A LYON

Architecte : M. L. LAMBERT

les perrachaises et les personnes de passage aimaient à fréquenter, par les soirs d'été, les jardins de la brasserie Rinck, comme il y avait grande affluence dans les brasseries du même genre des différents quartiers, comme aussi les concerts Bellecour constituaient l'attraction si courue encore à cette heure. Aujourd'hui, en plus des établissements qui n'ont pas été touchés par la pioche des démolisseurs, nous avons la « tonnelle » de M. Bonhomme.

C'est son idée, au propriétaire du music-hall ; cette idée, il l'a donnée à l'architecte, qui a dû forcément s'en inspirer : il l'émet chaque fois qu'il est question de son initiative : « Oui, j'ai voulu, dit-il, que l'impression ressentie par le spectateur fût celle d'un vaste tonnelle champêtre aux grillages enguirlandés de verdure. » Le fait est que les liteaux peints en vert tendre, s'entre-croisant entre les poteaux, tout près de la toiture, leurs losanges séparant du jardin le pourtour des loges, et ceux qu'on placera sur le mur du fond, des deux côtés de la scène, ainsi qu'au-dessus des murs de clôture, évoquent le goût rustique du XVIII^e siècle. De plus, un rideau de peupliers-acacias masque complètement les constructions voisines et procure l'illusion de nature que fortifient les brises enbaumées et fraîches dues au voisinage du Parc.

D'un caractère nettement tranché, d'un aspect agréable, cette construction, entièrement en bois, pourra résister assez longtemps aux brouillards de l'hiver et aux intempéries ; mais, sur un terrain loué aux Hospices pour un bail de quinze ans, convenait-il de faire du définitif, de l'éternel ? Naguère jeu de boules, aujourd'hui salle de concert, que sera-ce dans l'avenir ? Des modifications s'exécuteront, sans doute, mais l'idée créatrice subsistera. Du reste, cet immense emplacement de 4.000 mètres carrés, par sa situation, par les dispositions déjà prises, ne peut convenir qu'à un concert-restaurant.

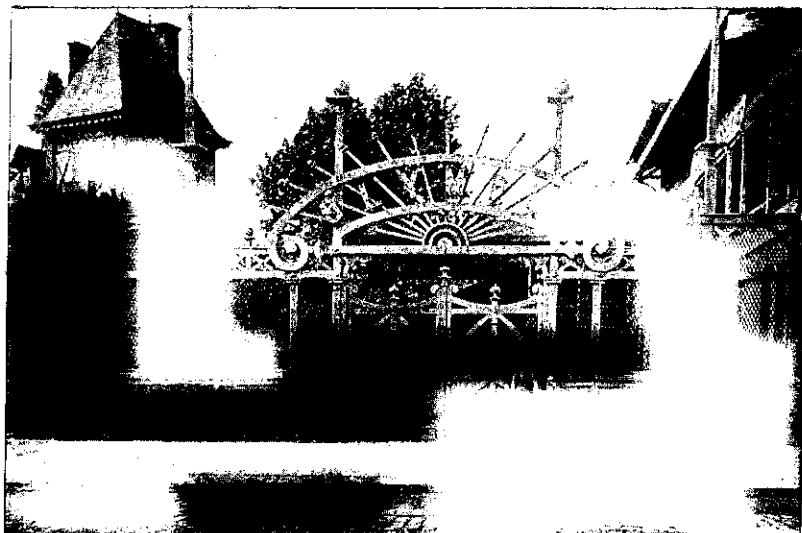
Quelle délicieuse soirée à passer entre amis, les affaires terminées ! Rendez-vous à une petite table dans le jardin d'entrée, ou, en cas de pluie, dans le café en façade sur la rue Duquesne ; repas dans une immense salle à manger, sorte de galerie italienne librement ouverte, d'une part, sur la verdure du Parc, d'autre part, par delà le boulevard du Nord,

sur de larges espaces, bientôt sillonnés par les trains dont le grondement retentissant sur les ponts métalliques s'adoucit, par la distance, presque en une mélodie ; fauteuil pour entendre chanter, déclamer, et pour voir les exercices variés et attachants de célèbres acrobates.

Devant la scène encadrée d'oves, ornée d'une Folie à la collerette et au bonnet munis de grelots, se développe la salle de spectacle, large de 20 mètres, longue de 30 mètres, en pente douce de 7 centimètres par mètre, couverte d'une toiture en ardoises où sont ménagées, de distance en distance, à droite et à gauche du faitage, des ouvertures pour la ventilation, ouvertures réglables par des châssis mobiles sur rails. La largeur totale, celle qui est réellement abritée, est de 26 mètres. La hauteur est assez grande pour que des arbalétriers de 13 mètres et des sous-arbalétriers de 18 mètres, de 9 sur 18 centimètres d'équarrissage, réunis entre eux par des croix de Saint-André et que des tirants moisés, de 10 mètres de longueur, s'adaptant aux poinçons,

ne soient pas une gêne. Du poids énorme de la toiture, nul n'en a cure. C'est tout au plus si l'on remarque la multiplicité des piliers. On s'imagine même qu'ils manqueraient à l'ornementation, s'ils n'existaient point par nécessité. Distants de 3 m. 60 les uns des autres, ces poteaux, armés de fer en U, reposent sur des dés en pierre de Villebois. La considération que ces dés, enfouis de 50 centimètres environ, sont supportés par des blocs de béton de 4 m. 50 nous oblige à reconnaître que les points d'appui ont été l'objet d'une sérieuse étude. En effet, chaque ferme supporte 20.000 kilogrammes, et nous sommes sur un terrain rapporté, facilement perméable aux grosses eaux du Rhône.

Autre question résolue habilement. En creusant, puisque cela était indispensable à la pente voulue, on a eu soin de ne pas atteindre le niveau du fleuve à ses moments critiques. De plus, pour se soustraire aux inondations subites que les pluies d'orage auraient pu occasionner, des canaux collecteurs, placés sous terre, reçoivent directement les eaux de la



FAÇADE DE L'OLYMPIA A LYON

Architecte : M. L. LAMBERT

toiture, les déversant dans l'égout de la rue. Précautions à prendre : inconvénients à éviter ; mille choses à prévoir, par exemple le soin de dissimuler l'orchestre, tout en le plaçant sur un plancher garni de verres, de façon qu'invisible, il frappe par des sonorités éclatantes les oreilles les plus éloignées ; enfin, ces choses d'une insignifiance absolue pour le visiteur, mais d'une importance extrême pour le bon fonctionnement ; tout cela a été décidé et exécuté en peu de temps.

En fort peu de temps ! C'est contraire aux habitudes lyonnaises, j'en conviens : faire vite et bien. Pour une fois, savez-vous, cela s'est vu ; et encore les grèves des plombiers et zingueurs, des plâtriers, ont compromis le succès de l'ouverture.

Fin septembre dernier, M. Bonhomme, directeur de l'Horloge, conçut le projet de l'Olympia. Alors, avec son architecte, M. Lambert, visites à Printania, aux Ambassadeurs et aux divers établissements désignés sous l'appellation de jardins de Paris, approbation des plans en octobre, mise en marche des travaux le 1^{er} novembre, première représentation le 1^{er} juin : telles sont les étapes. Ce n'était pas entièrement achevé, mais cela aurait pu l'être ; en tout cas, l'inauguration fit le pied de nez à la grève des charpentiers. Une saison exceptionnelle favorise ce coup d'audace ; de jour en jour, le succès de l'entreprise grandit.

L'an prochain, la salle à manger aux boiseries style Empire, de couleur bleue, encadrant des peintures que des maîtres lyonnais exécuteront, sera complètement aménagée, ainsi que la galerie située au-dessus des guichets avec vue sur le spectacle. Ici et là, on dînera par petites tables, sous la lumière adoucie d'une ampoule électrique, aux vents de la nuit ; et, dans les joliessees ambiantes, ce sera la synthèse de la vie élégante du Tout-Lyon. Des géraniums au rouge vif et rose tendre ourleront tous les rebords des façades du palais enchanteur, ses terrasses et ses jardins.

Voici la liste des collaborateurs de M. Lambert, l'architecte qui a mené si activement les travaux :

Terrassement : M. DUFIER, 4, rue Jangot.

Maçonnerie : MM. MONTAGNON et LAURELUT, 247, avenue de Saxe.

Charpente : MM. GUILLOT-PINQUE, 12, rue Saint-Eusèbe.

Serrurerie : MM. MARTIN et Cie, 6, rue de Marseille.

Menuiserie : M. BALAYRE, 132, rue Garibaldi ;

Peinture-plâtrerie : M. REY Louis, 147, rue Moncey.

Zinguerie, plomberie : M. PÉNA, 120, rue Boileau.

Carrelages, faïences, céramiques : M. JAMOT, 84, rue de la Part-Dieu.

Fumisterie : M. BAUDRY, 7, place Raspail.

Sculpture : M. GRESILLON, 89, rue de Bonnel.

Électricité : MM. PONCET et LACROIX, 28, rue Tupin.

Quant à la pierre dure et au ciment, les fournisseurs ont été M. BABOLAT, 34 bis, rue Chevreul, et M. MONTAGNON, 5, place de la Charité.

A. TUOTIOP.

DÉBOUCHÉ POUR LE CIMENT DE PORTLAND

On signale en ce moment, à Rio-de-Janeiro, une grande activité dans l'industrie de la construction ; les travaux de réfection proposés par la Municipalité avec une véritable prodigalité, sont actuellement en cours d'exécution et provoquent un courant d'affaires général qui n'avait jamais été connu dans cette partie du monde et, à vrai dire, nulle part ailleurs.

Cette activité se répercutera vraisemblablement dans nombre d'autres villes brésiliennes. A Sao-Paulo, près de Santos, d'importants travaux concernant les eaux sont commencés.

Les plans de la Société qui a obtenu l'entreprise comportent le prolongement du système des eaux sur une distance de plusieurs milles dans l'intérieur des terres.

Le genre de construction ordinaire au Brésil nécessite un emploi considérable de ciment ; d'autre part, le très grand nombre de rues que l'on pave actuellement à Rio-de-Janeiro sont faites avec des fondations d'une profondeur inusitée où l'on emploie un ciment dans lequel entrent trois parties de sable, six parties de pierres concassées et une partie de ciment de première qualité.

Les ingénieurs brésiliens en sont en ce moment à la construction au ciment pour divers travaux : rues, ponts, réservoirs d'eau, tunnels ; en fait, l'emploi du ciment est absolument général.

En 1903, il a été importé au Brésil 63.771 tonnes de ciment Portland de toutes qualités, d'une valeur de 887.803 dollars ; en 1904, les importations montèrent à 94.056 tonnes, d'une valeur de 1.161.232 dollars ; les chiffres de l'importation en 1905 n'ont pas encore été publiés par le département des douanes ; mais, en s'appuyant sur une source autorisée, on peut dire que cette importation a été environ le double de celle de 1904 et que, actuellement, les entrées de ciment sont encore plus importantes. Sur le chiffre de 1904, l'Allemagne entre pour 45 pour 100 environ, la Belgique pour 32 pour 100 environ, la France pour 9 pour 100 environ et la Grande-Bretagne pour 10 pour 100 environ ; Rio-de-Janeiro a reçu environ 45 pour 100 des importations, Santos (pour les travaux des docks) environ 22 pour 100, et le reste a été réparti parmi les villes du Brésil à peu près dans la proportion de leur population. Désormais, les importations seront probablement centralisées à Rio-de-Janeiro dans une proportion anormale, en raison des importants travaux actuellement en cours et aussi en raison des nouveaux travaux projetés dans le port, et pour lesquels un emprunt national a été émis à l'étranger.

Pour lancer avec succès une nouvelle marque de ciment sur le marché brésilien, il y aurait lieu d'en faire connaître l'analyse et de la soumettre à l'approbation de quelque autorité, non seulement compétente pour juger de sa valeur, mais possédant aussi la confiance des consommateurs brésiliens de l'article.

Le ciment est en ce moment vendu aux entrepreneurs de construction à Rio-de-Janeiro à raison de 8 à 15 milreis le baril, ce qui, au taux actuel du change, représente 2 doll. 40 or américain, à 4 doll. 50 le baril. Les sortes ordinaires sont vendues de 3 à 3 doll. 50 le baril. Ces prix comprennent l'emballage que les Sociétés ne rachètent pas.

La situation générale de l'industrie de la construction à Rio-de-Janeiro et dans les autres villes situées au sud, le long de la côte, justifie la présence d'un représentant spécial pour le ciment et les autres matériaux de construction. Ce représentant devrait pouvoir parler les langues espagnole et portugaise et s'attendre plus à préparer des affaires d'avenir qu'à obtenir des bénéfices importants des entreprises actuelles.

(Daily Consular and Trade Reports, de Washington.)

CONCOURS

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES ET INDUSTRIE DE LYON

LE PETIT MOTEUR ÉLECTRIQUE DANS SES APPLICATIONS AUX MACHINES DE L'ATELIER FAMILIAL ET AUX USAGES DOMESTIQUES

(Résultats.)

Dans le courant de la semaine dernière, ont eu lieu les opérations du Jury du concours, ainsi constitué :

Président, M. Desjuzeur ; vice-président, M. Busquet ; membres, MM. Rodet, Magenties, Heilmann, Courbier, Charlet, Limb, Dukard, André, Godinot.

Président du Comité d'organisation, M. E. Côté.

Voici maintenant quelles récompenses ont été attribuées :

Hors concours, membres du Jury : MM. FAURIS ET DUKARD, représentés par M. Dukard, et GINDRE-DUCHAVANY, représenté par M. Limb.

Récompense spéciale : Médaille de vermeil offerte par l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur, M. MAURY.

Premier prix ex-æquo, deux médailles de vermeil, M. GAILLARD, M. BONNIER, avec prime d'encouragement de 50 francs en espèces.

Deuxième prix ex-æquo, cinq médailles d'argent, MM. GELIN, BERRUTI, RUA, SOCIÉTÉ ALSACIENNE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES, BRUYÈRE, avec prime de 100 francs en espèces.

Troisième prix ex-æquo, neuf médailles de bronze, MM. ROUSSELLE et TOURNAIRE, SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ELECTRICITÉ A. E. G., SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES TONDEUSES ÉLECTRIQUES ET MOTEURS PORTATIFS, SOCIÉTÉ HURTU et Cie pour la fabrication des compteurs, DUCREUX, LUC COURT, Société pour le travail électrique des métaux, MOUTERDE, avec prime d'encouragement de 50 francs.

Mention spéciale, M. S. PLISSONNIER.

Mentions spéciales en dehors du concours, RADISSON, avec prime d'encouragement de 50 francs, SOCIÉTÉ DU TRANSMETTEUR INTERNATIONAL VACUUM OIL COMPANY.

SOFIA (BULGARIE)

ABATTOIR

La Municipalité de la ville de Sofia ouvre un concours pour l'élaboration du projet de l'abattoir de cette ville.

Ce concours sera clos le 15 septembre (ancien style) ; le programme peut être consulté à l'Office National du Commerce extérieur, 3, rue Feydeau, à Paris, tous les jours non fériés, de 10 heures à midi et de 2 heures à 5 heures.

TRAVAUX DE LA RÉGION

PROJETÉS

OU DEVANT FAIRE L'OBJET D'ADJUDICATIONS PUBLIQUES

AIN. — Nous avons annoncé que des crédits avaient été votés pour la construction de l'hôtel des Postes, d'une Caisse d'épargne et de l'aménagement d'un bâtiment dit la Grenette, à Oyonnax. Les plans dressés par M. Lavaud, architecte-voyer de la ville, ont été approuvés et on pense que l'exécution des travaux ne se fera pas trop longtemps attendre. Les plans du commissariat de police sont en préparation. Des divers projets présentés par M. Lavaud pour aménager la pente devant l'église, le projet avec perrons au milieu et plate-forme à l'arrivée des deux perrons a été accepté. En outre, la place du Marché sera nivelée et des escaliers seront placés à l'est de la porte monumentale et sur toute la longueur de la place, pour détruire en partie la pente vers ladite porte. Comme on le voit, voilà toute une série de travaux qui va intéresser au plus haut point les entrepreneurs de la région.

ALPES-MARITIMES. — Un casino municipal doit être construit à Menton sur l'emplacement du château du Louvre. Le devis s'élève à 900.000 francs.

DOUBS. — La Municipalité de Montbéliard a voté un crédit de 15.000 francs pour l'exhaussement de la chaussée du Canal ; elle a émis un vote de principe pour la construction d'un collège de jeunes filles et la mise à l'étude d'un projet de création d'un nouveau quartier. Le Conseil municipal de la même ville a approuvé les plans et devis pour la construction d'une crèche ; le montant des travaux s'élève à 31.500 francs.

DRÔME. — Le Conseil municipal de Valence, dans sa dernière réunion, a adopté un rapport relatif au projet d'amélioration et de réfection des galeries des eaux, dont

le montant de la dépense s'élèvera à 200.000 francs, et a décidé l'acquisition d'un terrain, rue Chorian, pour l'alignement de ladite rue. — La commune de Chatuzange-le-Goubet a acquis diverses parcelles de terrains pour la construction du chemin vicinal ordinaire n° 7.

HAUTE-SAVOIE. — Le Conseil municipal d'Annecy a récemment donné un avis favorable au rapport de M. le Dr Geley, concernant « la question de l'eau potable ». D'après le projet, le montant de la dépense sera de 184.184 francs, et les frais annuels de 5.610 francs environ ; la production sera approximativement de 129 par jour et par habitant. Le Conseil vote un emprunt de 200.000 francs, dans le but d'activer les formalités nécessaires à ce projet et nomme une Commission de six membres pour déterminer le mode d'exploitation de l'usine d'élévation. — Les frais d'agrandissement du Lycée de jeunes filles de la même ville, primitivement estimés 228.828 francs, atteindront 249.188 francs.

ISÈRE. — Le dossier du projet d'adduction d'eau de la ville de Saint-Marcellin est de retour du Conseil d'Etat, joint au décret de déclaration d'utilité publique, et n'a subi aucune modification. Incessamment, il sera procédé au paiement de la source et à l'adjudication des travaux.

LOIRE. — Il y a quelque temps, la Municipalité de Roanne avait décidé de contracter un emprunt de 50.000 fr. pour la construction d'un nouveau stand. Sur la demande du Ministre de l'intérieur, l'emprunt ne sera que de 25.000 fr., le complément étant réservé pour l'avenir. En raison de l'exiguïté des locaux scolaires et du nombre croissant des élèves, approbation a été donnée au devis dressé pour la construction et l'aménagement de deux nouvelles écoles maternelles, place Victor-Hugo et rue des Aqueducs. Approuvés également les plans d'alignement de la rue Gauthier, l'élargissement de la rue Bravard, la canalisation des rues Réaumur et des Cerisiers.

RHÔNE. — On va profiter de la période des vacances pour apporter quelques améliorations à l'école des garçons de Saint-Symphorien-sur-Coise. D'autre part, on étudie activement la question de construction d'une école de filles. L'emplacement est déjà choisi et il ne reste plus que des questions de détail à aplanir.

SAÔNE-ET-LOIRE. — Une somme de 150.000 francs est affectée, au Creusot, à l'établissement d'une nouvelle canalisation d'eau. — Il est question de construire à Charolles une Caisse d'Epargne, à laquelle serait adjoint un hôtel des Postes.

AVIS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Concours-Exposition des petits moteurs.

L'exposition des petits moteurs électriques dans leurs applications à l'atelier familial et aux usages domestiques, qui se tient actuellement au Palais Saint-Pierre (anciens locaux de la Société Lyonnaise), sous les auspices de la Société d'Agriculture, Sciences et Industrie de Lyon, remporte auprès du public un succès du meilleur aloi ; non seulement les spécialistes s'y rendent avec empressement, mais le grand public s'y trouve attiré et examine avec le plus vif intérêt les multiples applications que l'ingéniosité des constructeurs a trouvées pour le petit moteur électrique.

En raison de l'affluence des visiteurs et de l'utilité de cette Exposition, la clôture, qui devait avoir lieu hier, a été reportée au 25 courant.

Le Millénaire du Compagnonage.

Un ouvrier menuisier, Hippolyte Coulet, dit « le Languedoc », compagnon du Tour de France, habitant Montpellier, a eu l'heureuse pensée de fêter le millénaire du compagnonnage.

La fête aura lieu prochainement à Montpellier, sous la présidence du glorieux poète Frédéric Mistral, assisté de M. Deluns-Montaud, ministre plénipotentiaire, qui est lui-même compagnon du Devoir.

Il ne faudrait pas croire que l'origine du compagnonnage remonte seulement à mille ans. L'histoire raconte que nous devons cette institution ouvrière à Salomon, roi d'Israël. C'est après avoir achevé le temple de Jérusalem qu'il rassembla ses maîtres-ouvriers et leur donna mission de parcourir le monde, afin de répandre la lumière du progrès, et surtout de propager la science de la bonne construction. Enfin, il aurait remis à ces apôtres de l'art un *Devoir*, c'est-à-dire une sorte de charte ou de règlement comprenant des prescriptions auxquelles les compagnons obéissent encore.

En ce qui concerne plus spécialement notre région, un intéressant et curieux ouvrage a été publié récemment par M. Justin Godart, sous le titre *le Compagnonnage à Lyon*, et édité chez A. Rey et Cie ; nos lecteurs y trouveront des renseignements des plus précieux sur ce sujet.

Association provinciale des Architectes français.

Bureau pour 1906-1907 : MM. Frantz BLONDEL, à Versailles ; BIESUEL, à Lyon, présidents d'honneur ; LEFORT, à Rouen, président ; NAQUIN DE LIPPENS, à Lyon ; GUITARD, à Toulouse ; WCILLEZ, à Beauvais ; LOMBARD, à Marseille, vice-présidents ; MARTIN, à Rouen, secrétaire général ; ROUSSEAU, à Auxerre ; GILLET, à Toulouse, secrétaires ; MARQUSET, à Laon ; ALLINCRY, à Valence, secrétaires-adjoints ; BENOIT, à Lyon, trésorier ; PEYRON, archiviste-bibliothécaire à Marseille.

Société régionale des Architectes du Centre de la France.

Bureau pour 1906-1908 : MM. PASCAULT, à Bourges, président ; DAUVERGNE, à Châteauroux ; CAMUZAT, à Nevers, vice-présidents ; POLET, à Nevers, secrétaire général ; Gaston PASCAULT, à Bourges, secrétaire-adjoint ; SOUCHON, à Bourges, trésorier-archiviste.

Société des Architectes de Bordeaux et du Sud-Ouest.

Bureau pour 1906-1907 : MM. MINVIELLE, à Bordeaux, président ; EMERIT, à Bordeaux ; DE MIRAMONT, à Bordeaux, vice-présidents ; GOUJON, à Bordeaux, secrétaire général ; LEMIT, à Bordeaux, trésorier ; Georges MINVIELLE, à Bordeaux, archiviste.

Nécrologie.

Vendredi 10 août, ont eu lieu, à Saint-Genis-Laval, les funérailles, et, au cimetière de la Guillotière, l'inhumation de M. Antoine CLERMONT, décédé à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. M. Clermont avait parcouru une longue et laborieuse carrière comme entrepreneur, et, en se retirant des affaires, il avait conservé toute l'estime qu'il s'était acquise dans l'exercice de sa profession. Nous adressons à sa famille, et particulièrement à MM. Fr. Clermont, architecte, et Cl. Clermont, entrepreneur, l'expression de nos sincères condoléances.

Adjudication des travaux de construction du port de Cadix.

Les travaux de construction du port de Cadix vont être mis prochainement en adjudication. Bien que les dates d'ouverture et de clôture du concours ne soient pas encore connues, on estime que le délai accordé sera fort court et ne dépassera pas quarante jours. Dans ces conditions, les industriels français intéressés pourraient, dès à présent, étudier cette affaire et prendre connaissance, à l'Office National du Commerce extérieur, 3, rue Feydeau, à Paris, tous les jours non fériés, de 10 heures à midi et de 2 heures à 5 heures, des deux plans qui devront servir de base à cette adjudication, ainsi que du décret (texte espagnol) y relatif.

Fourniture de ciment portland artificiel.

La Commission des travaux du réservoir d'irrigation de

Cueva Foradada a ouvert cinq concours pour la fourniture du ciment portland artificiel. Le montant de chacune de ces adjudications, qui auront lieu les 26 juillet, 30 août, 29 septembre, 31 octobre et 30 novembre 1906, est fixé à pts 10.000 au maximum.

Les conditions et le cahier des charges sont à la disposition du public au siège de la Commission des travaux, calle del Coso, 106-3°, à Saragosse.

Mâchefer gratuit.

Plusieurs de nos lecteurs se sont parfois plaints à certains moments de la pénurie de mâchefer, fort employé dans notre banlieue pour les constructions économiques. Nous sommes en mesure de leur indiquer où s'en procurer gratuitement, à 60 kilomètres de Lyon et 2 km. 500 de la gare de chemin de fer. Ils trouveront l'adresse aux bureaux du journal.

RÉSULTATS DES ADJUDICATIONS

Ain. — 5 août. — *Mairie de Poizat*. — Construction d'un réservoir. Montant, 4.076 fr. 55. Soumissionnaires : M. Grisard, 1 p. 100 d'augmentation. — M. Perino, prix du devis. — Adjud., M. Duborjat, à Conpy, 1 p. 100 de rabais.

Ain. — 5 août. — *Mairie de Saint-Rémy*. — Construction d'une école avec mairie. Montant, 16.310 fr. Adjud., M. Ravaux, à Drullat (Ain), 489 fr. 30 de rabais sur le montant total.

Allier. — 1^{er} août. — *Hôtel de ville de Montluçon*. — Construction d'un égout collecteur. Montant, 174.000 fr. Adjudication ajournée à une date ultérieure.

Isère. — 29 juillet. — *Mairie de Roybon*. — Construction du chemin vicinal ordinaire. Montant des travaux, 11.200 fr. Soumissionnaires : MM. Bernard Fioretta, Sebillon, Perriolat, prix du devis. — Adjud., M. Melon, à Thodure (Isère), 3 p. 100 de rabais.

Jura. — 6 août. — *Sous-préfecture de Poligny*. — Travaux communaux. 1^{er} lot. Lemuy. Amélioration des eaux. Montant, 14.761 fr. 90. Soumissionnaires : MM. Pérignon, Vinet et Cie, 0,25 p. 100. — Adjud., M. Chapuis, à Passenans, 0,50 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Bouchaud. Reconstitution d'un puits. Montant, 460 fr. Adjud., M. Savoya, à Grange-de-Vaivre, prix du devis. — 3^e lot. Sirod. Couverture des lavoirs. Montant, 8.124 fr. 65. Soumissionnaires : MM. Defait, 0,85 p. 100. — Pochard, 1,25 p. 100. — Adjud., M. Fillat, à Sirod, 2,65 p. 100 de rabais. — 4^e lot. Montigny-les-Arsures. Canalisation d'eau. Montant, 4.680 fr. 65. Adjud., M. Rouaire, à Arbois, 1,50 p. 100 de rabais. — 5^e lot. Montigny-les-Arsures. Construction d'un poids public. Montant, 2.395 fr. 72. Soumissionnaires : MM. Falcot frères, prix du devis. — M. Chamois, 7,05 p. 100. — Adjud., M. Trayvou, à La Muliatière, 21 p. 100 de rabais. — 6^e lot. Nans. Construction d'une hordure. Montant, 2.389 fr. 53. Soumissionnaires : MM. Savoya, 1 p. 100. — Dequaire, 3 p. 100. Adjud., M. Cordier, à Cuiseaux, 7 p. 100.

Saône-et-Loire. — 3 août. — *Préfecture*. — Réparations à l'écurie de la caserne de gendarmerie de Charolles. Montant des travaux, 3.800 fr. Soumissionnaire : M. Verchère, 1 p. 100. — Adjud., M. Thévenin, à Charolles, 12 p. 100 de rabais.

Saône-et-Loire. — 27 juillet. — *Sous-préfecture de Chalon-sur-Saône*. — Chateaufort-en-Bresse. Construction d'un mur de clôture et d'un préau. Montant, 5.557 fr. 26. Soumissionnaires : MM. Rigaud, 4 p. 100. — Flatot frères, 6 p. 100. — Lavigne, 6,50 p. 100. — Rierault, 5 p. 100. — Adjudic., M. Lacour, à Saint-Marcel, 6,50 p. 100 de rabais après tirage au sort.

MISES EN ADJUDICATION

Rhône. — Mardi 21 août, 3 h. — *Mairie de Lyon*. — Chemin vicinal ordinaire n° 177, rue Louise. Construction d'une canalisation en béton de ciment, de 0 m. 70 de diamètre intérieur entre la rue du Capitaine et l'avenue du Château. Travaux estimés à la somme de 2.808 fr. 90, non compris une somme de 191 fr. 10 à valoir pour imprévus et frais de surveillance. Le cautionnement est fixé à la somme de 100 fr.

Les devis, plans, profils et bordereau des prix, relatifs auxdits travaux sont déposés au Bureau des Renseignements, à la Bourse du Travail, 39, cours Morand, où chacun sera admis à en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

Rhône. — Mardi 28 août, 2 h. 1/2. — *Mairie de Lyon*. — Construction de chaussées en pavés d'échantillon de grès et de granit. 1^{er} lot. Pavage en pavés d'échantillon de grès rue Hippolyte-Flandrin, entre les rues de la Mortinière et d'Algérie, et rue des Augustins, entre la rue Hippolyte-Flandrin et la rue Grobon. Montant des travaux, 10.975 fr. 55. Cautionnement, 600 fr. — 2^e lot. Pavage en pavés d'échantillon de grès rue de Fleurieu et cours du Midi, entre le quai Perrache et la rue du Belier. Montant des travaux, 27.728 fr. 10. Cautionnement, 1.500 fr. — 3^e lot. Pavage en pavés d'échantillon de grès rue Duguesclin, devant le Mont-de-Piété, et rue Villeroi, entre le cours de la Liberté et la rue Molière. Montant des travaux, 23.070 fr. 60.

Cautionnement, 1.200 fr. — 4^e lot. Pavage en pavés d'échantillon de granit, rue Berjon, entre les n^{os} 12 et 26. Montant des travaux, 9.095 fr. 20. Cautionnement, 500 fr. — 5^e lot. Pavage en pavés d'échantillon de granit, rue Molière, entre les rues Cuvier et Bugeaud, et rue Suchet, entre les rues Bossuet et Bugeaud. Montant des travaux, 20.460 fr. 60. Cautionnement, 1.400 fr.

Les devis, plans et cahier des charges relatifs auxdits travaux sont déposés au Bureau des Renseignements, à la Bourse du Travail, 39, cours Morand, où chacun sera admis à en prendre connaissance tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

Ain. — Lundi 20 août, 2 h. — *Mairie de Bourg.* — Aménagement de l'emplacement du marché aux porcs, au champ de foire. Montant, 3.819 fr. 84. Cautionnement, 150 fr. Renseignements à la mairie.

Ain. — Dimanche 23 août, 11 h. — *Mairie de Bellignat.* — Elargissement du chemin vicinal ordinaire n^o 3, en vue de la création d'une avenue de la gare des Voyageurs. Terrassements, ouvrages d'art et chaussée d'empierrement. Montant, 30.167 fr. 90. A valoir, 2.832 fr. 10. Total, 33.000 fr. Cautionnement, 1.000 fr. — Plantation de platanes. Montant, 588 fr. 25. A valoir, 111 fr. 75. Total, 700 fr. Cautionnement, 50 fr.

Visa par M. Fontaine, agent-voyer d'arrondissement à Nantua, huit jours avant l'adjudication.

Renseignements à la mairie.

Allier. — Lundi 27 août, 2 h. — *Hospices de Cusset,* salle de l'hospice. — Construction d'une écurie et aménagement d'une maternité. 1^{re} Construction d'une écurie à la Locaterie des Graves. Montant, 2.000 fr. Cautionnement, 70 fr. — Aménagement d'une maternité. Montant, 2.300 fr. Cautionnement, 80 fr.

Renseignements à l'hospice.

Allier. — Mardi 28 août, 2 h. — *Mairie de Moulins.* — Réfections du grand hall de l'abattoir et pose de râteliers aux bouveries. 1^{er} lot. Terrassements, maçonneries, ciment. Montant, 5.924 fr. 54. Cautionnement, 300 fr. — 2^e lot. Charpente. Montant, 1.921 fr. 64. Cautionnement, 50 fr. — 3^e lot. Plâtrerie, peinture. Montant, 2.248 fr. 32. Cautionnement, 120 fr. — 4^e lot. Serrurerie. Montant, 498 fr. 90. Cautionnement, 30 fr.

Renseignements à la mairie.

Allier. — Dimanche 19 août, 3 h. — *Mairie de Gannat.* — Agrandissement de l'école primaire supérieure des garçons. — 1^{er} lot. Terrassements et maçonnerie. Montant, 4.061 fr. 62. Cautionnement, 135 fr. — 2^e lot. Menuiserie et charpente. Montant, 1.550 fr. 15. Cautionnement, 50 fr. — 3^e lot. Serrurerie. Montant, 581 fr. 06. — 4^e lot. Plâtrerie, peinture et vitrerie. Montant, 998 fr. 50. — 5^e lot. Couverture et zinguerie. Montant, 780 fr. 40.

Renseignements à la mairie.

Allier. — Mercredi 5 septembre, 2 h. — *Hôpital civil de Vichy.* — Installation du tout-à-l'égout. Cautionnement, 1.000 fr.

Renseignements au secrétariat.

Haute-Loire. — Dimanche 26 août, 3 h. — *Mairie de Vergesac.* — Construction d'une école de filles. Montant, 8.254 fr. 85. Cautionnement, 400 fr. Visa par M. Verdier, architecte du département.

Renseignements à la mairie et chez l'architecte, place du Breuil, au Puy.

Isère. — Dimanche 2 septembre, 3 h. — *Mairie de Theys.* — Construction d'une école de filles. — 1^{er} lot. Terrassement, maçonnerie et plâtrerie. Montant, 19.805 fr. 58. Cautionnement, 1.000 fr. — 2^e lot. Charpente et couverture. Montant, 9.732 fr. 78. Cautionnement, 500 fr. — 3^e lot. Menuiserie et quincaillerie. Montant, 5.152 fr. 90. Cautionnement, 300 fr. — 4^e lot. Zinguerie. Montant, 907 fr. 95. Cautionnement, 50 fr. — 5^e lot. Serrurerie. Montant, 855 fr. Cautionnement, 50 fr. — 6^e lot. Peinture et vitrerie. Montant, 1.471 fr. 64. Cautionnement, 100 fr. — 7^e lot. Mobilier scolaire. Montant, 1.944 fr. Cautionnement, 100 fr. Renseignements à la mairie et chez M. A. Revol, architecte, 3, avenue Alsace-Lorraine, Grenoble.

Saône-et-Loire. — Samedi 25 août, 2 h. — *Mairie de Bourbon-Lancy.* — Amélioration de l'aqueduc souterrain canalisant le ruisseau « Le Horne », traversée de la place d'Aligre à Saint-Léger. Montant, 16.336 fr. 35. A valoir, 1.633 fr. 65. Total, 17.970 fr. Cautionnement, 1.000 fr.

Renseignements à la mairie.

Saône-et-Loire. — Dimanche 26 août, 9 h. — *Mairie de Farges-les-Macon.* — Travaux de réparations à l'école de filles. Montant, 1.825 fr. 40.

Renseignements à la mairie.

Vaucluse. — Dimanche 26 août, 2 h. — *L'Isle-sur-Sorgues.* — Syndicat du canal de l'Association de l'Isle. Fourniture de vannes métalliques d'un poids total approximatif de 20 000 kilogrammes. Cautionnement, 300 fr.

Visa par le conducteur spécial du canal, huit jours avant l'adjudication.

Renseignements dans les bureaux du Syndicat, à L'Isle.

Vaucluse. — Dimanche 26 août, 2 h. — *Mairie d'Oppède.* — Construction d'un groupe scolaire. 1^{er} lot. Maçonnerie, plâtrerie, charpente, etc. Montant, 31.006 fr. 04. A valoir, 1.593 fr. 96. Total, 32.600 fr. Cautionnement, 1.600 fr. — 2^e lot. Menuiserie. Montant, 5.200 fr. Cautionnement, 500 fr. — 3^e lot. Serrurerie. Montant, 1.770 fr. Cautionnement, 175 fr. — 4^e lot. Peinture et vitrerie. Montant, 1.400 fr. Cautionnement, 120 fr.

Renseignements à la mairie et dans les bureaux de M. Tourtet, architecte du dé, artemit, 16, rue Bouquerie, à Avignon.

L'Imprimeur-Gérant. ALEXANDRE REY.

Lyon — Imprimerie A. Rey, 4, rue Gentil. — 43136

Tirage :
le 20 Mai 1907

LOTTERIE D'ARLES

Le Billet
UN FRANC

(BOUCHES-DU-RHÔNE)

Construction d'un Hôpital-Hospice

AUTORISÉE PAR ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 8 MAI 1905

UN DE

TROIS GROS LOTS

DEUX DE

120.000 fr. — 10.000 fr.

5 lots de 1.000 fr. — 10 lots de 500 fr. — 100 lots de 100 fr.

Soit en tout 160.000 fr. tous payables en argent.

In vente dans toute la France et les Colonies, chez Librairies, Bureaux de tabacs, etc. Pour recevoir à domicile, envoyer à l'AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon, concessionnaire générale, mandat-poste du montant des billets avec enveloppe affranchie à 0,15 pour 5 billets.

FOURNISSEURS DE LA CONSTRUCTION

CARREAUX EN CIMENT

VE A. DEMOLINS. Fabrique de Carreaux en Ciment, Usine, 35, rue Claudia, Montchat, station Cours Eugénie, tramway de Bron.

ARDOISES, TUILES, BRIQUES, POTERIE & SABLE

ARDOISES pour toitures, dalles, urinoirs, tablettes, etc. Entrepôt J. GUICHARD fils, seul représentant de la Commission des Ardoisières d'Angers, chemin de Vaques, 50 bis, LYON.

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Plâtres, chaux hydrauliques et ciments. Carreaux de Verdun, tuyaux Grès et Boisseaux. Ardoises.

CIMENTS, CHAUX, PLÂTRE, BITUME & PAVES

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Ciments de Grenoble. Chaux hydrauliques et plâtres. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Carreaux de Verdun.

PEINTURE & PLÂTRERIE

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. — Fabrique de plâtre de Lyon, entrepôt général des Tuileries de Bourgogne, chaux hydrauliques et ciments. Carreaux de Verdun. Ardoises.

CÉRAMIQUE

PRODUITS CÉRAMIQUES. PROST FRÈRES, fabricant Jean-Claude PROST, successeur à la Tour-de-Salvagny (Rhône), Magasins et bureaux à Lyon, quai de Bondy 16. Spécialité de tuyaux en terre cuite et tuyaux en grès pour conduites d'eau et pour bâtiments. Appareils pour sièges incandescents, panneaux et carreaux en faïence, etc. — Succursale à Saint-Étienne, rue de la Préfecture 22.

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Plâtres. Tuyaux Grès et Boisseaux, Ardoises.

F. LAUZUN & C^{IE}

BOURG-SAINT-ANDÉOL (Ardèche)

CARRELAGES MOSAIQUES, GRANITÉS ET INCRUSTÉS DE MARBRE

BALUSTRADES
à partir de 10 francs le mètre courant



BALUSTRADES
à partir de 10 francs le mètre courant

OUVRAGES EN PIERRE DE TOUTE PROVENANCE

Taillés mécaniquement, tournée
ou sculptées.

Envoi franco de l'Album

Adresse télégraphique :
RIVACIER

RIVORY & JOLY (A. et M.)

INGÉNIEURS

TÉLÉPHONE 28-88 Bureaux et Dépôts : Rue de la Méditerranée, Rue Raulin, LYON

Fournitures de tous les Appareils pour chauffage

A BASSE ET A HAUTE PRESSION

**CHAUDIÈRES de tous systèmes, TUBES, RACCORDS,
TUYAUX, AILETTES, RADIATEURS**

ROBINETTERIE, PURGEURS et tous autres accessoires

REPRÉSENTANTS ET DÉPOSITAIRES :

Société Escaut et Meuse, à Anzin. — Chappée et Fils, Le Mans.
Strube et Fils, à Montrouge. — Diverses Sociétés.

Fontes de Bâtiments, de Canalisations, d'Ornements, Outils, Aciers d'outils, Fontes, Fers et Aciers

CIMENTS DE LA PORTE DE FRANCE

GRAND PRIX (génie civil). — GRAND PRIX (génie militaire)
à l'Exposition Universelle de 1900

MADIOT & BRÉDY

CONCESSIONNAIRES POUR LE RHONE

LYON, 15, Quai Pierre-Seize, 15, LYON

Ciments, Chaux hydrauliques, Lattes, Briques diverses.

Plâtres de Savoie, Bourgogne, Paris et Marseille

DALLES EN CIMENT

AUX COULEURS FRANÇAISES

291, Avenue de Saxe, 291 (près la Grande rue de la Guillotière)

TEINTURE

LYON

DÉGRAISSAGE

La MAISON

se charge de la TEINTURE et du NETTOYAGE de tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT ET L'AMEUBLEMENT

Couvertures, Dentelles, Rideaux, Plumes, Fourrures, Gants, etc.

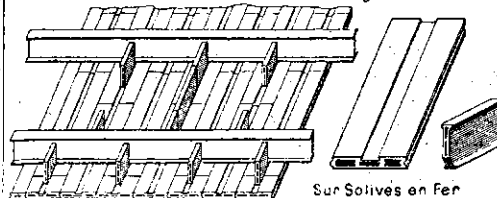
TOUT EST REMIS A NEUF, RAPIDEMENT ET AUX MEILLEURES CONDITIONS

ON TEINT TOUT CONFECTIONNÉ — DEUIL EN 24 HEURES

NOUVEAU PLAFOND CÉRAMIQUE TUBULAIRE

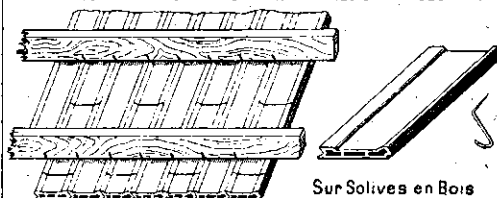
(HOURDIS-PLAFOND-SUSPENDU)

Breveté en France et à l'Étranger



Sur Solives en Fer

CREVASSES IMPOSSIBLES
ISOLANT EXCELLENT CONTRE BRUIT, TEMPÉRATURE
ET INCENDIE
RÉSISTANCE ET LÉGÈRETÉ
ADAPTATION FACILE A TOUTES SOLIVAGES



Sur Solives en Bois

RAPPORT FAVORABLE DES PRINCIPALES
SOCIÉTÉS D'ARCHITECTES FRANÇAIS
RENSEIGNEMENTS.

• TULIERIES CANCELON FRANÇOIS. ROANNE (LOIRE)

E. BUFFET, représentant pour la Région, Cours
Gambetta, 84, LYON.

J.-B. BERNOUX, dépositaire, 3, rue Lorrain, LYON-VILLEURBANNE (Tél. 20.91, et rue de
Sèze, 63, LYON (Tél. 20.92).

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

CHARPENTES EN FER

J. EULER & FILS

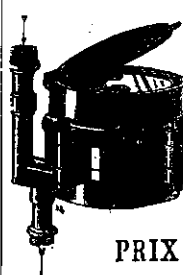
296, Cours Lafayette, LYON
TÉLÉPHONE 11-04

Serrurerie pour
Usines et Bâtiments

SOCIÉTÉ DU COMPTEUR A EAU

L'ÉCONOMIQUE

SYSTÈME BREV. FRANCE ET ÉTRANGER



Le plus exact,

Le plus solide,

Le meilleur marché

DE TOUS LES

COMPTEURS

PRIX : **45** FRANCS

Fabrication française

SIÈGE SOCIAL :

48, Rue de la Victoire, PARIS

TÉLÉPHONE 303-89